BILAN DES DIRECTEURS DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE/DIRECTEURS PROVINCIAUX **2020**

PLUS FORTS ENSEMBLE !

Québec

LE MOT DES DPJ/DP

Plus forts ensemble !

PANDÉMIE ET SIGNALEMENTS

- 5,7 % de signalement de moins

SIGNALEMENTS REÇUS DURANT LA PANDÉMIE (1ER AVRIL AU 30 JUIN)

	ESTRIE			PROVINCE		
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Sign. reçus (n.)	1 551	1 910	1 801	27 933	30 957	24 625
Écart (%)	26,5	23,1	- 5,7	13,2	10,8	- 20,5

7 744

SIGNALEMENTS TRAITÉS

EN ESTRIE EN 2019-2020

SIGNALEMENTS TRAITÉS

ESTRIE		PROVINCE	
2018-2019	2019-2020	2018-2019	2019-2020
6 040	7 744 (hausse de 28 %)	105 644	118 316 (hausse de 12 %)

La protection de la jeunesse : l'affaire de tous

Provenance des signalements traités

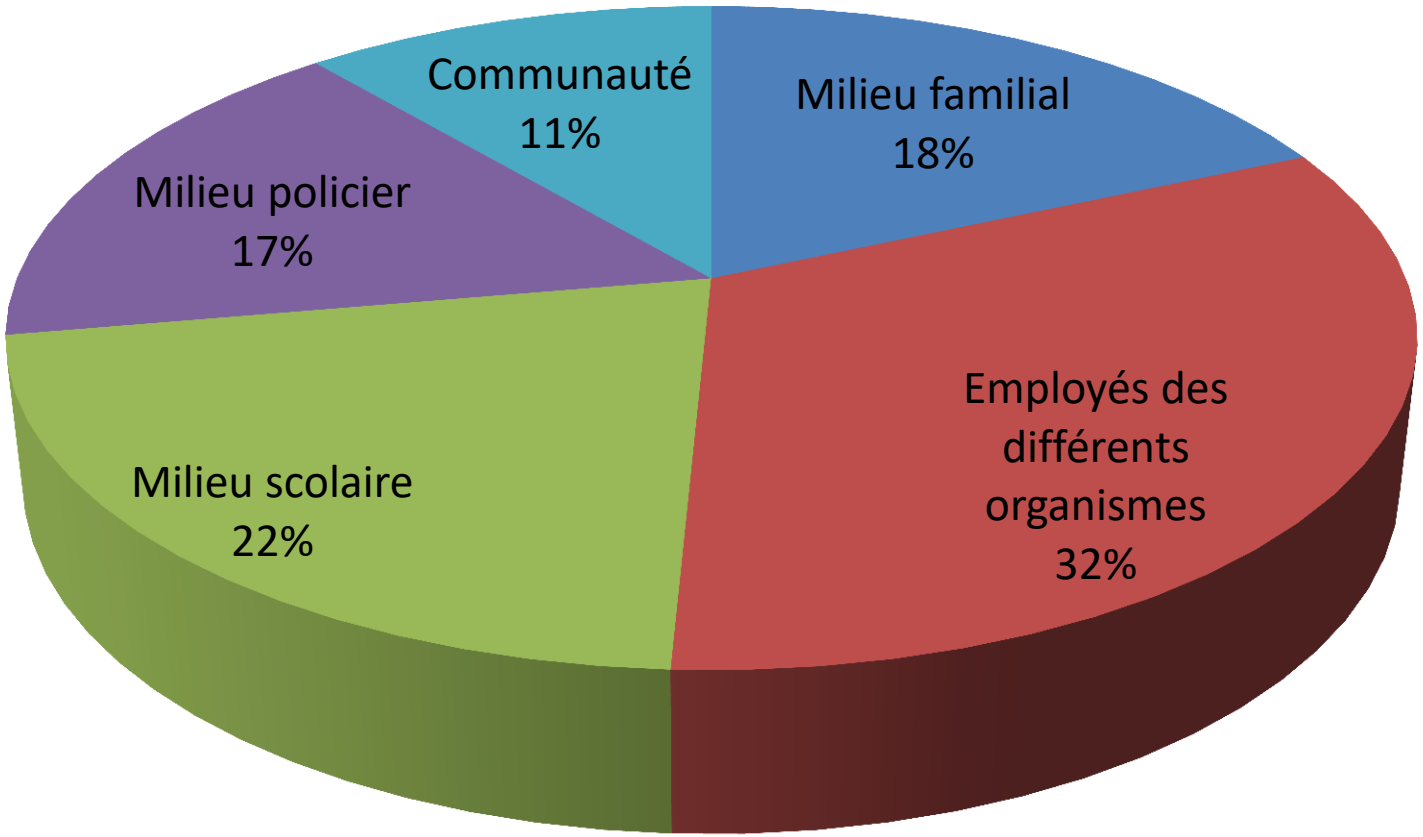

Signalements retenus par problématique

	2018-2019	%	2019-2020	%
Négligence	252	30,2	222	24,5
Risque sérieux de négligence	121	14,5	129	14,3
Abus physique	100	12	40	15,4
Risque sérieux d'abus physique	25	3	57	6,3
Abus sexuel	43	5,2	139	4,4
Risque sérieux d'abus sexuel	22	2,6	40	4,4
Trouble de comportement	82	9,8	75	8,3
Abandon	0	0	0	0
Mauvais traitements psychologiques	189	22,7	203	22,4
Total	834	100	905	100

Enfants pris en charge par le DPJ

	2018-2019		2019-2020	
Problématique	N.	%	N.	%
Abandon	15	0,6	14	0,5
Abus physique	213	8,8	236	9
Risque sérieux d'abus phys.	82	3,4	82	3,1
Abus sexuel	82	3,4	99	3,8
Risque sérieux d'abus sexuel	62	2,6	65	2,5
Mauvais traitement psy.	539	22,3	601	23
Négligence	747	30,9	800	30,6
Risque sérieux de négligence	457	18,9	494	18,9
Trouble de comport. sérieux	220	9,1	224	8,6
Total	2 417	100	2 615	100

48,2 %

DES ENFANTS PRIS EN CHARGE PAR LA DPJ EN ESTRIE SONT DEMEURÉS DANS LEUR MILIEU FAMILIAL

Milieu de vie des enfants pris en charge

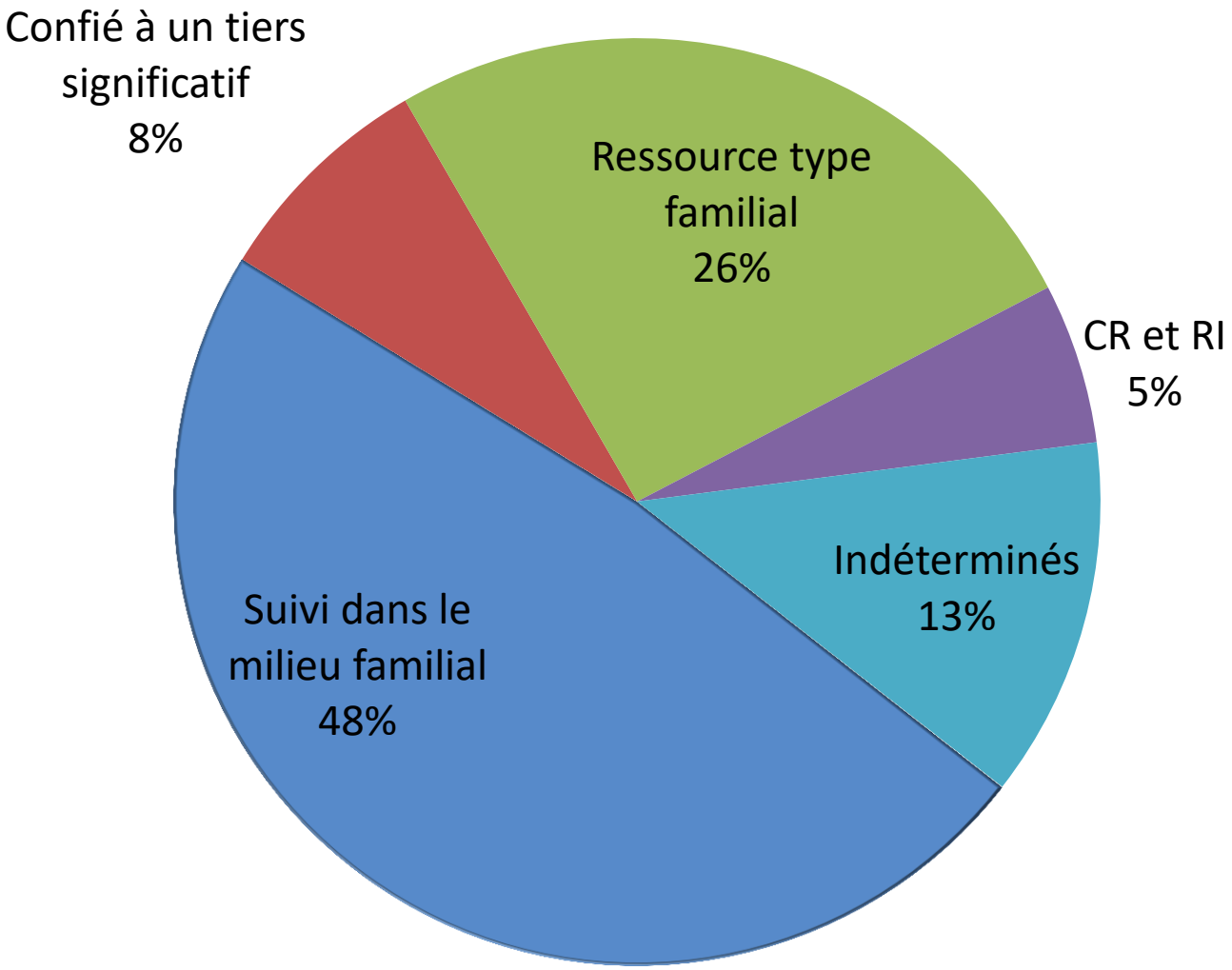

Partenariats

633

ADOLESCENTS ONT REÇU DES SERVICES DANS LE CADRE DE LA LSJPA

Nombre d'adolescents contrevenants ayant reçu des services

	2018-2019						2019-2020					
	12-13	14-15	16-17	18 +	Total	%	12-13	14-15	16-17	18 +	Total	%
Filles	6	35	57	27	125	20	10	34	52	35	131	21
Garçons	17	103	204	175	499	80	29	107	207	159	502	79
Total	23	138	261	202	624	100	39	141	259	194	633	100

Nombre d'adolescents contrevenants évalués et orientés

	2018-2019						2019-2020					
	12-13	14-15	16-17	18 +	Total	%	12-13	14-15	16-17	18 +	Total	%
Filles	5	21	36	12	74	29	7	22	29	11	69	24
Garçons	12	54	83	34	183	71	23	72	95	30	220	76
Total	17	75	119	46	257	100	30	94	124	41	289	100

LSJPA – Nombre d'évaluations/orientations et de décisions du directeur provincial

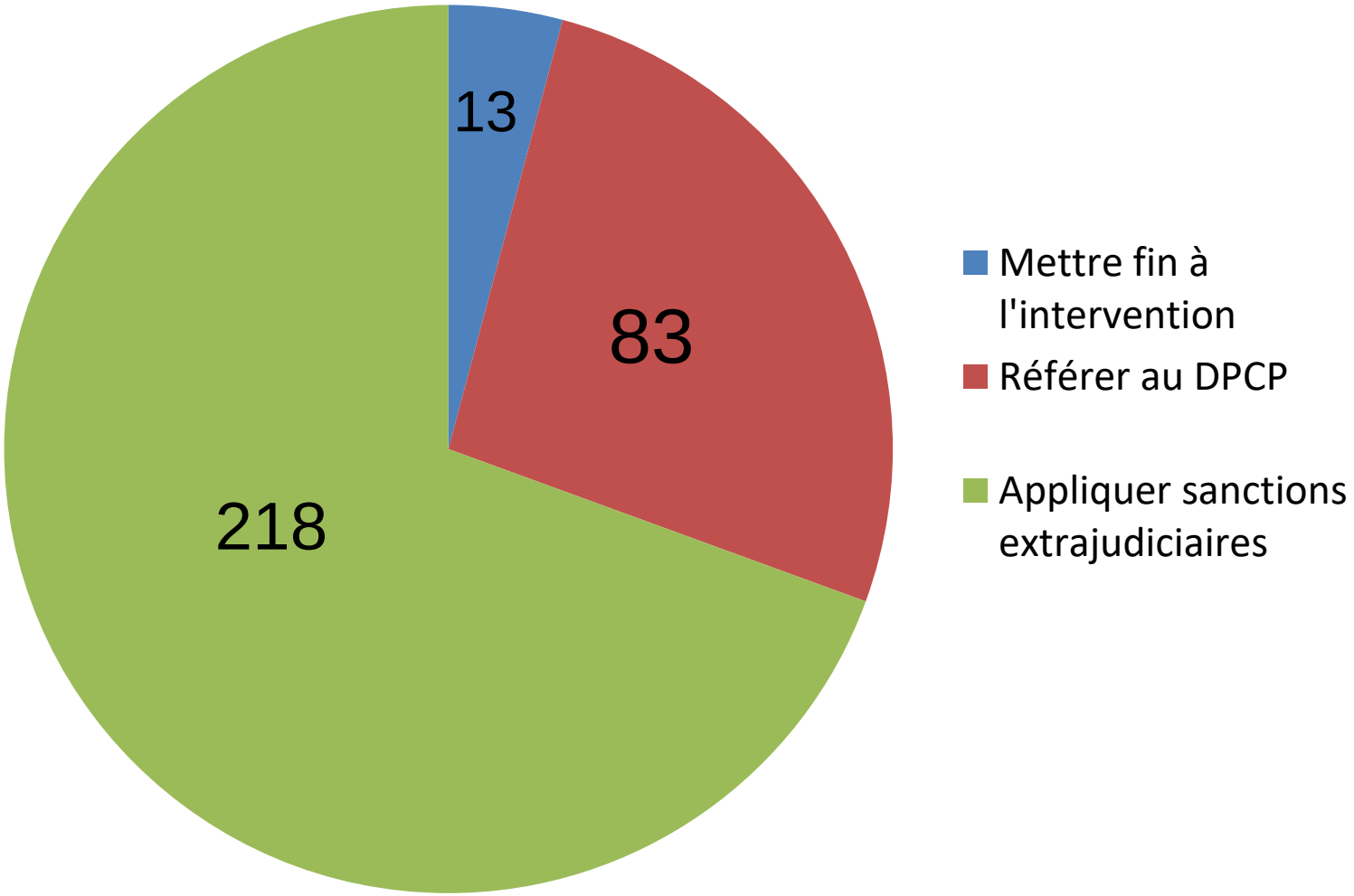

ADOPTION

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre d'adoptions d'enfants québécois	19	20	26	20
Nombre de situations d'adoption internationale	2	4	5	3

RECHERCHE D'ANTÉCÉDENTS

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre de recherches d'antécédents	27	8	35	102

RETROUVAILLES

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre de retrouvailles	39	18	43	69

Faits saillants de la dernière année en Estrie

Rappel du Plan d'action :

- Axe 1 : Assurer la protection de tous les enfants
- Axe 2 : Contrôler les listes d'attente
- Axe 3 : Soutenir les équipes et les gestionnaires
- Axe 4 : Augmenter l'espace clinique et optimiser le temps de services direct auprès des enfants et des familles

LISTE D'ATTENTE

Réception traitement des signalements

- Au 31 mars 2018 : 648
- Au 31 mars 2019 : 685
- Au 31 mars 2020 : aucune liste d'attente
- Au 21 sept. 2020 : aucune liste d'attente

Évaluation et orientations

- Au 31 mars 2018 : 331
- Au 31 mars 2019 : 407
- Au 31 mars 2020 : 12
- Au 21 septembre : 151 (blitz majeur depuis mi-mars)

Application des mesures

- Stabilisation de la liste d'attente autour de 35 enfants en attente

BILAN DU PLAN D'ACTION APRÈS L'AN 1

- Diminution considérable des listes d'attente
- Liste d'attente éliminée au service de réception des signalements
- Augmentation du nombre d'intervenants en protection de la jeunesse
- Augmentation du soutien clinique aux intervenants
- Révision et implantation de nouvelles pratiques en protection de la jeunesse et de directives en lien avec les attendus de la directrice de la protection de la jeunesse en Estrie

Bilan du plan d'action après l'an 1 (suite)

- Diminution de l'utilisation des mesures judiciaires
- Virage technologique : tous les intervenants ont un portable et un cellulaire
- Mise en place d'un programme d'orientation et d'intégration des nouveaux employés sur 2 ans
- Formation de plus de 2500 partenaires des milieux scolaires, CPE, organismes communautaires, médecins, policiers

ENJEUX

- Augmentation significative de jeunes intervenants avec peu d’expérience en protection de la jeunesse
- Délais judiciaires : en lien avec la pandémie
- Pénurie de main-d’œuvre
- Gestion du changement

PLAN D'ACTION POUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE 2020-2021

- Contrôle des listes d'attente
- Consolidation des actions mises en place l'an dernier
- Mise en place d'un suivi de la qualité des services
- Poursuite de l'amélioration des pratiques en protection de la jeunesse
- Stabilisation des équipes
- Poursuite du recrutement et de la rétention du personnel en protection de la jeunesse
- Réalisation des recommandations des diverses instances (VGQ, CDPDJ, recommandations internes)

VIDÉOS

- Sarah Trépanier, spécialiste en activités cliniques
- Joannie Brown, technicienne en assistance sociale

« La seule voie qui offre
quelque espoir d'un avenir meilleur
pour toute l'humanité
est celle de la coopération
et du partenariat. »

– Kofi Annan
Secrétaire général de l'ONU (1997-2006)

BILAN DES DIRECTEURS DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE/DIRECTEURS PROVINCIAUX **2020**

PLUS FORTS ENSEMBLE !

Québec